

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHETIQUE
Siège social : MAISON PABLO NERUDA . 66 rue du 4-Septembre . 13200 ARLES

Deuxième série — N° 53 Prix 6 F.

Bulletin trimestriel - Juin 1984



HONORÉ JOSEPH ROYER
Député du clergé d'ARLES
en 1789

SOMMAIRE

	Pages
Éditorial	1
Le collège Frédéric Mistral	2
L'évangélisation primitive de la Provence	9
Les grandes pages de l'histoire d'Arles	15
Le décor intérieur de Saint Trophime	21
Un Arlésien : Van Gogh	30

ÉDITORIAL

L'assemblée générale de notre Société s'est déroulée le 28 janvier devant une cinquantaine de fidèles. À l'issue de cette réunion, le conseil d'administration a réélu le bureau sortant à l'unanimité.

M. Marchal, membre de notre conseil d'administration, a accepté de s'occuper de la bibliothèque de notre siège. Nous le remercions bien vivement.

Dix nouvelles plaques portant l'ancien nom de la rue ont été posées par la municipalité. Quand nous atteindrons le chiffre cent – à la fin de l'année – un récapitulatif de toutes les plaques posées sera publié dans le bulletin.

Notre préoccupation est vive concernant les dégâts causés par les pigeons. Une démarche a été faite auprès de l'architecte des Bâtiments de France au sujet de la très belle Vierge du XVIII^e située au n° 12 de la rue du Docteur Fanton. Des pigeons ont élu domicile derrière la statue.

M. André Chamand, "revistero" bien connu, a donné une conférence au mois de janvier sur l'historique de la course camarguaise. Un très nombreux public avait répondu présent.

D'autre part, deux étudiants ont reçu une aide financière de notre part pour leurs travaux sur Arles : M. Remi Venture pour son mémoire de maîtrise, "La famille Fassin: l'ascension d'une lignée de notables dans l'Arles de l'ancien régime"; M. Martin Aurell pour sa thèse de doctorat 3^e cycle : "La famille Porcelet et l'aristocratie provençale (972-1320)."

Enfin le conseil d'administration a constaté avec grand plaisir que les travaux avaient repris à Saint-Honorat des Alyscamps et à Notre Dame de la Major.

N'oubliez pas de régler votre cotisation 1984, vitale pour la publication de notre bulletin. Pour cela envoyez un chèque postal ou bancaire de 30 F à la Boîte postale 30. Indiquez au dos du chèque votre numéro d'adhérent; cela fera gagner un temps précieux aux bénévoles qui s'occupent de l'encaissement des chèques. Votre numéro d'adhérent figure sur votre carte. Si vous avez perdu celle-ci, nous vous enverrons un duplicata. Merci.

Le Président,
René VENTURE.

LE COLLÈGE FRÉDÉRIC MISTRAL*

(Suite)

2. LA RIGUEUR

La rigueur, dans l'existence du collégien arlésien, pendant la période des années 30, résulte à la fois de l'inadaptation fonctionnelle des locaux de l'ancien carmel, de la rusticité des conditions de vie de l'époque et des méthodes strictes d'éducation.

Certes l'aspect contraignant est moins sensible aux externes fréquentant l'établissement pendant cinq heures par jour qu'aux pensionnaires qui, en dehors des heures de cours, sont confinés dans la partie claustrale, côté rue d'Alembert, et sont soumis de jour et de nuit à un emploi du temps strict, y compris les jeudis et parfois même les dimanches.

À vrai dire, il faut tenir compte de l'ambiance et des usages du moment et ce n'est peut-être que le recul du temps qui nous fait nous étonner du sort du jeune collégien que nous allons observer et suivre pas à pas.

En ce lundi matin hivernal, dès 6 heures du matin, il a quitté son village de Maussane, son hameau de Crau ou son mas de Camargue. De nuit, dans le froid, la pluie ou le mistral, il a rejoint la halte de l'autocar ou du petit train départemental qui l'a déposé sur les Lices, la gare de Trinquetaille ou celle du B.D.R. D'un pas accéléré, il a participé, à travers les rues d'Arles ou en suivant le quai du Rhône, au mouvement convergent de tous les "retrants" en direction de la porte du collège qui leur est réservée dans "l'ancienne rue des Récollets".

Le concierge ou sa femme, à travers la porte de la loge entr'ouverte, ne manque pas de l'observer quand il pénètre dans la petite salle contiguë pour y déposer son "baluchon". C'est ainsi qu'on dénomme le sac qui lui a permis de transporter son linge propre pour la semaine et ses provisions de bouche pour les goûters. Les sacs s'empilent, oblitérant jusqu'au soir la pièce que l'on qualifie de parloir, mais qui sert aussi de boudoir pour permettre aux quelques jeunes filles de philo et de math. élém. de rectifier leur tenue et leur allure à l'arrivée et au départ. Le jeudi matin le parloir devient salon de coiffure ; monsieur Tarbouriech y procède aux raccourcissements capillaires.

* C.F. bulletin n°52 page 8.

Il reste bien peu de temps à notre pensionnaire pour revêtir sa blouse noire, boutonnée sur le côté et, s'il est en primaire, pour rectifier la position de sa casquette de collégien achetée chez "Marcel", rue du Wauxhall. Il ne manquait que cette différenciation vestimentaire pour souligner la coupure d'avec ses camarades externes qui s'engouffrent dans la grande cour par le portail de la rue Condorcet. On est certes heureux de se retrouver. Mais le pensionnaire, toujours minoritaire dans les groupes où l'on se raconte les occupations dominicales (ciné, foot, sortie scout) trouve ces sujets bien futiles pour lui qui pourrait évoquer sa partie de chasse avec les adultes, le triage des taureaux à la manade, l'aventure champêtre avec les copains du village.

Le coup de cloche de 8 heures évite les états d'âme. La multitude bruyante et mouvante s'ordonne rapidement en regroupements silencieux, colonne par deux, face au préau, en attendant la prise en charge par le professeur ou le maître qui guide l'entrée dans les classes respectives.

Les trois heures de cours de la matinée sont certainement les plus sympathiques et les plus fructueuses. Elles sont entrecoupées, au rythme de la cloche, par deux brèves récréations qui entraînent une explosion de détente. Les groupes statiques des grands qui révisent à la hâte la leçon d'histoire, qui comparent les résultats du problème de math ou essayent de trouver un sens à la dernière phrase de la version latine, sont bousculés par les tourbillons des plus jeunes qui se poursuivent en courant autour des troncs de marronniers. Il faut que la bousculade tourne à la brutalité pour justifier l'intervention du surveillant général, judicieusement camouflé dans un coin des arcades. Mais les professeurs, auxquels se joint souvent le principal, continuent imperturbablement leur va-et-vient, en ligne, sous le préau qui leur est strictement réservé. Ils sont généralement engagés dans des conversations et des discussions qui confortent, vue de la cour, la haute considération que leur accordent les élèves.

À 11 heures le flot des externes s'écoule par le sud en direction de la ville tandis que les pensionnaires un peu désorientés prennent la direction opposée, cherchent un dérivatif en interpellant un collègue d'une autre classe, toujours prêts à répondre aux injonctions de la cloche. À peine le temps de déposer ses affaires dans la salle d'étude et les voilà à nouveau en rang par deux, sous la surveillance du pion, avant de pénétrer dans le réfectoire. Le repas est un acte essentiel de la vie du pensionnaire qui mérite qu'on s'y arrête.

Lentement et en silence, la colonne défile en entrant devant les râteliers des "casiers" numérotés d'où chacun retire sa serviette. Les places sont fixées "ne varietur" depuis le début de l'année scolaire, par tables de huit, avec deux exceptions pour les petits qui sont douze à la table la plus proche de la cuisine et pour les plus âgés qui sont encore plus nombreux autour de la grande table centrale. Le surveillant de service attend que ceux qui se sont précipités sur l'étagère réservée aux médicaments aient rejoint leur place, amenant avec eux une odeur écœurante d'huile de foie de morue, pour compléter les tables en attribuant aux demi-pensionnaires les places des absents. Puis, en frappant des mains, il donne une autorisation de parler toute conditionnelle car, chaque fois que le volume sonore dépasse un seuil qu'il est seul habilité à apprécier, il ramène pour un temps le silence par un nouveau battement de mains.

Les plats sont déposés sur les tables. Le service, à l'exception de la petite table, est laissé à l'entière discrétion des intéressés. Faut-il y voir une influence de la culture latine, un témoignage de l'esprit procédurier de "l'homo occitanensis"? Le cérémonial suit une règle stricte, variable pour chacune des tables, et fixé avec la précision d'une constitution librement établie.

Ici les élèves se servent en faisant tourner les plats dans le sens des aiguilles d'une montre. Ailleurs c'est "counter-clockwise", comme dirait monsieur Lafoux. Il va de soi que le point de départ est décalé quotidiennement, si ce n'est chaque semaine, et que le premier choisit le plus beau morceau de viande tandis que le dernier récolte fatalement le fruit le plus véreux. Au dernier toutefois de découper l'omelette ou la tarte car il est le plus intéressé à ce que les parts soient égales, mais lorsqu'il s'agit de pâtes, de haricots blancs ou de confiture, il lui faut une appréciation délicate pour fixer le nombre de cuillerées auxquelles chacun peut prétendre. La répartition est encore plus complexe lorsque le mets n'est pas homogène. On n'hésite pas alors à explorer le plat, on sépare les mollusques des épinards, pour décider finalement que la part comportera, par exemple, cinq clovisses et trois cuillerées de purée. Et je fais grâce des subtilités concernant l'utilisation des restes lorsqu'on ne tombe pas sur un multiple entier, lorsque l'évaluation a été erronée ou lorsque Marie, la cuisinière, apporte après coup du "rab". Il n'empêche qu'une comptabilité aussi tatillonne fait apparaître le caractère frugal, pour ne pas dire restreint, de l'alimentation qui est octroyée.

Il ne se passe pas de repas sans visite du surveillant général. Son arrivée est accompagnée de chuchotements: le còsi! le còsi! qui font automatiquement baisser d'un ton le niveau des

conversations. À midi il distribue lui-même le courrier, s'approche du destinataire, jette un regard inquisiteur sur l'enveloppe, n'hésite pas à poser quelques questions, soulignant ainsi l'intérêt de ne recevoir de lettre que des parents.

Après le repas, une longue récréation, dans la cour spacieuse, est l'occasion d'une véritable détente consacrée à des jeux divers mais toujours rustiques que nous examinerons plus en détail. À 13 h 30, une brève étude, le temps de réviser les leçons avant de retrouver les externes de 14 à 16 heures. Ces deux heures de cours, en fin de journée, sont plus pénibles à supporter. C'est à ce moment que se déclenchent les chahuts les plus mémorables tandis qu'au contraire certaines classes tombent dans un état de semi léthargie. Je garde personnellement le souvenir de certains vendredis étouffants de chaleur au cours desquels les pensionnaires étant les seuls à n'avoir pas goûté l'aïoli de midi sont terrassés par l'haleine odorante de leurs voisins de banc.

De toute façon l'énergie resurgit à l'heure du goûter. La séparation d'avec les externes est moins ressentie car l'aiguillon de notre estomac nous pousse au pas de course vers le réfectoire. Le bruit sec du coupe-pain et l'odeur du pain coupé guident la "chenille", à travers le réfectoire, en direction de l'endroit où Marie officie majestueusement. On la découvre, en passant la porte de la cuisine où, dans une atmosphère vaporeuse, deux servantes épluchent des légumes tandis que d'énormes marmites sont en ébullition sur de volumineux fourneaux à charbon. Clac! clac! clac! la cuisinière, tenant la miche de la main gauche, actionne le couperet de l'autre main, d'un geste mécanique qui n'exclut pas le coup d'œil pour ajuster l'épaisseur de la tranche à la capacité alimentaire présumée de chacun. Ce morceau de pain est la seule contribution du collègue au goûter. À nous d'y ajouter un complément de fromage, pâte de coing ou chocolat tiré de la caisse à provisions ou acheté au concierge qui ne vend par ailleurs aucune boisson. Si, après cela, la gorge est un peu sèche, il ne reste qu'à tenter une percée dans la grappe humaine qui se presse autour du robinet situé à l'angle nord-est de la cour, au-dessous de la cloche, et qui constitue le seul point d'eau accessible tant pour boire que pour se laver les mains.

C'est à partir de 17 heures que le collégien ressent le plus la pesanteur de sa condition de pensionnaire lorsque, à la nuit tombante, pendant les mois d'hiver, il rejoint à nouveau l'étude. Les grandes pièces sont séparées de la rue calme et obscure par de hautes fenêtres "barreaudées", et isolées de la cour centrale par un couloir en arcades. Elles présentent ainsi un aspect lugubre que ne réussit pas à atténuer la lumière blanchâtre et papillotante des becs de gaz suspendus qui doublent, je ne sais pourquoi, des lampes

électriques de faible puissance. Il est pénible de rester ainsi pendant deux heures et demie consécutives, rivé à son banc, dans un silence obligatoire que troublent seulement le crissement des porte-plumes, le tintement du crayon qui chute sur le pavé ou le claquement du "casier" où l'on ne peut accéder pour quérir un livre ou un cahier qu'avec l'autorisation du répétiteur qui veille du haut de sa chaire. N'a-t-il pas pour tâche, chaque soir en fin de séance, de cocher sur son grand registre le nom des présents en leur décernant une note de discipline et une note d'application ?

Les plus jeunes sont déjà sommeillants à l'heure du dîner qui précède la montée au dortoir. Ce dernier déplacement est une vraie procession. La longue colonne commence par traverser la cour pour faire une halte de précaution aux sanitaires collectifs. Une formalité obligatoire menée rondement par le surveillant de manière qu'il n'y ait ni chahut ni perte de temps. Par temps froid c'est une troupe grelottante qui reprend le mouvement, s'engage sous les arcades avant de gravir en silence la cage d'escalier. Chaque palier entraîne un arrêt pour permettre un regroupement et donner le temps au surveillant d'ouvrir, puis de fermer à clé les grandes portes, comme pour nous garder d'une mystérieuse menace.

Nous débouchons dans la vaste salle du dortoir qui constitue l'élément le plus rustique du collège, à cette époque. Certes l'alignement des petits lits uniformément recouverts de dessus de lit de coton blanc et le mobilier succinct, limité à une chaise et une table de nuit métalliques et peintes en blanc, ne sont pas sans rappeler une salle d'hôpital. Il est amusant d'évoquer la rapidité avec laquelle, en hiver, chacun enfle sa longue chemise de nuit, qui pourrait faire penser à l'aube des moniales qui ont hanté les lieux au siècle précédent, pour se plonger dans un lit que la chaleur superficielle des poêles à charbon n'a pas eu le temps de pénétrer. Et rien n'est plus rassurant que de savoir qu'un gardien de nuit veille sur notre sommeil en traversant à plusieurs reprises le dortoir, un volumineux trousseau de clés à la main, fourrant sa lanterne sous le nez de quelques dormeurs pour s'assurer que chacun est bien à sa place.

En revanche, les dispositions sanitaires, avec le recul du temps, paraissent bien succinctes. La toilette du matin s'effectue au pas de course en se frottant le visage avec un coin de serviette humectée à l'eau froide que débitent douze robinets alignés au fond du dortoir, au dessus d'une sorte de gouttière en métal galvanisé qui fait penser à un abreuvoir d'étable. Certes il y a aussi le bain du jeudi, non obligatoire car non gratuit, auquel on nous accompagne à une heure très matinale dans un établissement privé de "bains-douches", situé en bordure du Rhône au niveau du musée Réattu.

L'expédition est moins lointaine mais tout aussi rocambolesque lorsque, sous la pression d'une extrême nécessité, il faut gagner à tâtons l'espèce d'isoloir fait de tissus tendus sur des tringles métalliques dans lequel repose le pion, essayer de le réveiller et obtenir de lui l'autorisation et la clé qui permet de s'engager dans le labyrinthe conduisant à l'unique cuvette de W.C. – je dis bien unique – pour les 70 ou 80 internes des trois dortoirs. Le froid et quelquefois la crainte de s'engager dans ces couloirs sombres ont un tel effet dissuasif que cette pratique demeure exceptionnelle.

On pourrait se passer d'évoquer l'infirmerie pour la seule raison qu'il n'en existe pas. S'agit-il de la vaccination collective ? on utilise la salle de réfectoire. Y a-t-il un blessé léger pendant la récréation ? c'est la lingère qui, à la cuisine, pose le petit pansement. Mais le pensionnaire averti y réfléchit à deux fois avant d'avouer son mal de gorge ou de déclarer une éruption de boutons car il sait par avance que sa demande le conduira entre les mains de Catherine qui, dans ses fonctions secondaires d'infirmière, ne connaît que deux remèdes : teinture de couleur rouge si le mal est superficiel, badigeon bleu si la douleur est interne. Quelle que soit l'éventualité le patient revient avec une imprégnation colorée qui fait la risée des copains et lui enlève l'envie de recommencer.

Le rythme un peu monotone de la semaine scolaire est modifié par la coupure du jeudi. Si on excepte l'après-midi passée au stade, ou autour du stade, dans la détente et l'enthousiasme, la journée fait une large place à l'étude surveillée dans le calme et le recueillement collectif, renforcés par la présence de quelques externes "collés".

Il n'en est pas de même le dimanche, car le plus grand nombre rejoint le domicile familial. C'est alors une épreuve que de se retrouver dans le nombre restreint de ceux qui restent, soit qu'ils soient empêchés par une raison fortuite, soit qu'ils purgent une retenue pour mauvaise note ou pour indiscipline. Quelle tristesse de voir disparaître, un à un, les permissionnaires, bulletin de sortie en main, dès le samedi après-midi ! Quelle amertume de ressentir le désintérêt de l'encadrement, réduit le dimanche au seul pion de service ! On est même désorienté par la relative liberté de la matinée coupée, pour ceux qui le désirent, par une conduite à la messe de 10 heures à St Julien. La promenade de l'après-midi qui, par les boulevards des Alyscamps et Émile Zola, nous amène le plus souvent au pied de la pinède de Fourchon, se fait dans la résignation. On y retrouve parfois la petite troupe des collégiennes. Après avoir délimité les périmètres de chacun pour

prévenir toute rencontre, le pion et la pionne s'allongent dans l'herbe, sur la ligne de démarcation, témoignant ainsi que la rencontre n'était pas fortuite.

Il arrive que les pensionnaires du dimanche se comptent sur les doigts d'une main. La promenade est alors supprimée. Je n'oublierai pas ce lugubre dimanche où, mes parents n'ayant pu quitter leur mas de Camargue, je me suis trouvé exceptionnellement seul dans la cour déserte, renfrogné et résigné, écoutant les échos lointains des spectateurs aux arènes. Et, depuis, je suis persuadé qu'il n'existe rien de plus triste sous le ciel arlésien qu'un collégien esseulé, un dimanche de corrida intégrale.

Marcel AUDEMA.
(à suivre)

L'ÉVANGÉLISATION PRIMITIVE DE LA PROVENCE JUSQU'AU CONCILE D'ARLES (314)*

(Suite)

L'HISTOIRE

Si l'on en croit donc ces diverses légendes, l'évangélisation de la Provence débuta dès le 1^{er} siècle, et ses évangélistes ne furent pas des moindres, puisqu'ils appartenaient tous à l'entourage de Jésus.

Les défenseurs de cette thèse, même s'ils se refusent à mettre des noms sur ces figures mystérieuses, ne se sont pas contentés d'invoquer la tradition : ils s'appuient aussi sur quelques vestiges archéologiques ou épigraphiques retrouvés dans la région.

Mais ces vestiges archéologiques et documents écrits constituent-ils des preuves formelles ?

On a retrouvé dans toute la région des vestiges archéologiques qui permettraient de dater la venue des chrétiens en Provence du 1^{er} siècle.

À certains de ces vestiges sont attachés les noms de membres du groupe de Béthanie, ce qui viserait à confirmer les traditions. D'autre part, il existe des documents écrits, qui, à partir du V^e siècle, reconnaissent l'apostolat de saint Trophime et insistent sur la longue tradition chrétienne de la Gaule. Que faut-il donc en penser ?

Les vestiges archéologiques

On peut les classer en deux groupes : d'une part, des vestiges concernant les saints de Béthanie, d'autre part, ceux qui perpétuent la mémoire de divers martyrs locaux ou de citoyens convertis au christianisme, et ce dès le 1^{er} siècle, si l'on en croit certains historiens.

a) les traces du passage des saints de Béthanie.

Il existait aux Saintes-Maries-de-la-Mer, un autel très ancien que l'on dit avoir été fondé par des saintes Marie Jacobé et Marie Salomé ; ce que soutiennent des commentateurs du Moyen Âge comme Gervais de Tilbury (1150-1220) ou Durand de Mende (1237-1296). À Tarascon, on a découvert un tombeau chrétien représentant la résurrection de Lazare, et plusieurs inscriptions portant le nom de Sainte Marthe dans les environs de la ville. À Marseille enfin, il existe une crypte portant le nom de Saint Maximin et où se trouverait le tombeau du saint.

* C.F. bulletin n°52 page 14

b) autres vestiges.

Ils semblent être plus sérieux : en particulier celui du sarcophage de la Gayole, à Brignoles (Var), longtemps considéré comme "la plus antique des tombes chrétiennes qui soient parvenues jusqu'à nous".

Et enfin, l'inscription découverte à Marseille, et qui daterait de 67, la mort des premiers martyrs provençaux.

Cette inscription, dite de Volusianus et Fortunatus, a en effet été ainsi interprétée.

L'inscription porte ces mots :

(En Sa) TRIO VOLUSIANO
(L. Satrii) EUTYCHETIS FILIO
(Atque L. Satri) O FORTUNATO QUI VIM
(Igni) S PASSI SUNT
(Eulo) GIA PIENTISSIMIS PO (suit)
(Christus) REFRIGERET NOS Q(ui)
(Omnia Po) TEST

Dans le "Catalogue des monuments chrétiens du Musée de Marseille", M. Le Blant s'est efforcé de combler tant bien que mal les nombreux "vides" que comporte cette inscription, que l'on peut dès lors, et de façon littérale, traduire ainsi : "À Satrio Volusianus, fils de L. Satrio Eutyches, et L. Satrio Fortunatus, hommes pieux entre les hommes, et qui ont enduré la violence du feu, Eulogia a consacré (ce tombeau). Que le Christ rafraîchisse notre âme, lui qui peut toute chose".

Volusianus et Fortunatus, fils d'Eutyches et d'Eulogia, seraient donc les premiers martyrs provençaux.

Comme on le verra, la signification réelle de cette inscription pose en fait beaucoup de problèmes.

Les preuves écrites

Joseph Escudier (L'évangélisation primitive de la Provence) les a ainsi répertoriées :

-- dans la Bible : L'Épître à Timothée, où Saint Paul déclare : "Crescens est parti pour la Galatie" (4.10). M. Escudier suppose que la Galatie désigne ici la Gaule, alors que plus communément, on désigne sous ce nom une région située au nord de la Mer Noire.

-- En 185, Arnobe dans "Adversus Nationes", cite saint Irénée, qui parle de la "foi traditionnelle des églises de Germanie, d'Ibérie et de Celtique.

Ces deux textes tendraient donc à prouver que l'évangélisation de la Provence et de la Gaulé s'est faite très tôt.

D'autre part, Eusèbe, dans son "Histoire ecclésiastique" (L. V chap. 13), parle d'une lettre envoyée lors des persécutions de 177 par les chrétiens de Vienne et de Lyon.

La Provence serait donc dès cette époque une des premières terres d'évangélisation du monde romain.

Ces différents documents sont utilisés de plusieurs manières. Certains historiens ne leur accordent que peu de crédit, d'autres au contraire les regardent comme des preuves formelles.

Les deux thèses en présence.

Débuts de la christianisation de la Provence au I^{er} siècle.

Cette thèse a longtemps eu des défenseurs parmi nombre d'historiens provençaux : certains se sont attachés à l'étude des vestiges archéologiques et des textes pour démontrer que des évangélistes étaient venus en Provence dès le I^{er} siècle.

Certaines de leurs conclusions sont acceptables : mais d'autres semblent accorder trop de crédit à des traditions invérifiables. Plusieurs auteurs ont consacré leur travail à l'étude d'une ville ou d'un ensemble de sites : c'est le cas par exemple de l'Arlésienne Jacqueline Gibert, qui s'est particulièrement consacrée à la défense de la thèse de l'apostolat de Trophime en Arles, en utilisant des éléments de la controverse apparue dès le V^e siècle au sujet de la primatie de l'église d'Arles.

Voici donc les conclusions de ces différents auteurs.

a) au sujet de l'évangélisation de la Provence :

M. Escudier (op. cit.) croit à la venue d'évangélistes orientaux à Marseille et en Arles dès le I^{er} siècle (en raison de l'importance des ports de ces deux villes).

Il se base sur l'examen des traditions, et de divers textes ; traditions qui ont pu après coup, assimiler ces premiers chrétiens, par exemple aux saints de Béthanie.

En effet, Marseille et Arles étaient de grands ports ouverts vers l'Orient, et des prédicateurs ont très bien pu venir de Syrie ou d'Asie Mineure dès le premier siècle. Il reste à savoir quel effet produisit leur venue sur la population (rien ne prouve, en effet, qu'il ait été immédiat et profond).

Quoi qu'il en soit, on relève de nombreux noms orientaux sur des inscriptions de la région, des noms d'évangélistes : Trophime à Arles, Eutychés à Marseille, Démétrios à Gap et Sisteron.

D'autre part, (et c'est un argument qui sera repris par Melle Gibert, M. Escudier remarque qu'il n'existe pas de preuve qui vienne infirmer la tradition, et admet la possibilité de "la chose que l'écrit n'a pas mentionné".

Il donne pour raison de cette absence de documents les ravages causés par les barbares dès le III^e siècle, et après la chute de l'Empire. Ce qui expliquerait, entre autres, que l'on ne possède pas de liste épiscopale complète des églises de Provence ; alors que les actes

des apôtres et les épîtres de Saint Paul nous renseignent sur la fondation des églises en Asie et dans d'autres parties de l'Empire.

b) au sujet de la primatie de l'église d'Arles et de l'apostolat de Trophime.

En 450, une lettre des 17 évêques de la province d'Arles au pape Saint Léon dit : "Nos prédécesseurs ont toujours honoré l'église d'Arles comme leur mère, et suivant la tradition, ils se sont toujours adressés à ce siège pour demander des évêques. On sait que nous et nos prédécesseurs avons été ordonnés par l'évêque d'Arles". Ce qui historiquement n'est pas prouvé, mais semblerait accorder la "palme de l'ancienneté" à l'église d'Arles.

Cette église fut-elle fondée par saint Trophime ? Par le Trophime disciple de saint Paul dont il est fait mention dans le Nouveau Testament ?

Melle Gibert, dans "Arles gréco-romaine" s'appuie sur plusieurs documents, ainsi que sur l'observation de vestiges paléochrétiens arlésiens (aux Alyscamps, etc) pour prouver que, d'une part, l'évangélisation de la région d'Arles a été commencée dès le I^{er} siècle, et par un évangéliste oriental que, selon elle, tout nous conduit à identifier comme étant le Trophime de la Bible.

La ville d'Arles pourrait donc revendiquer le titre de primatiale, et justifier l'appellation qu'on lui a donnée de "premier sanctuaire de l'Occident" après la basilique pontificale de Rome.

D'autres églises du midi de la Gaule se glorifient d'ailleurs d'avoir reçu la foi par la prédication des disciples des apôtres, et elles les regardent comme leurs fondateurs.

Or on a vu que des historiens se sont élevés contre ces croyances, en réfutant l'évangélisation d'époque apostolique qui selon eux, n'a pas pu se produire, si l'on fait remonter les premières tentatives d'évangélisation au moins à plus d'un siècle après la mort du Christ.

Ces critiques donc, selon Melle Gibert, prétendent démontrer que toutes ces églises étaient dans l'erreur, et "que tous leurs monuments, actes et légendes ne sont l'ouvrage que de la simplicité et de la crédulité", et il ressortirait de leurs travaux que la religion chrétienne n'a été vraiment établie en Provence que sous l'empire de Décus, soit 250 ans après Jésus Christ.

Agir ainsi, c'est de surcroît s'attaquer à un privilège dont la ville d'Arles tire beaucoup de gloire, celui d'être la plus ancienne et plus importante église de Provence : on comprend donc l'indignation de Melle Gibert : "juger ainsi, c'est vouloir la (l'église d'Arles) dépouiller de son précieux titre de l'Antiquité la plus respectable, c'est la représenter comme ayant été pendant plus de 1200 ans la ville esclave du préjugé et de l'ignorance, c'est enfin la dégrader, l'avilir, et lui enlever d'un seul trait le plus beau lustre de son antique splendeur".

Quoi qu'il en soit, Melle Gibert explique sa foi en la tradition en invoquant comme on l'a vu plus haut "La chose que l'écrit n'a pas mentionné".

À tous les actes perdus (du fait des destructions barbares), on n'a pu suppléer que par la tradition.

Ces mêmes invasions barbares (des III^e et IV^e siècles) expliquent que l'on n'ait de documents sérieux vraiment qu'à partir du V^e siècle : outre la lettre au pape Léon en 450, une lettre adressée au pape Zozime en 417, demandant l'autorisation de constituer la ville d'Arles en primatie, en raison de l'ancienneté et la majesté de sa tradition chrétienne.

Il existe d'autre part des documents qui ont pu être utilisés par les deux parties adverses de différentes façons : en effet au VI^e siècle, l'historien Grégoire de Tours (538-594) donne la liste des évêques qui furent envoyés en Gaule par le pape Étienne en 250 : "Gratien, Paul, Saturnin, Denis, Martial et Trophime."

Bien sûr, les adversaires de la thèse de l'évangélisation apostolique de la Provence y ont vu une confirmation de leurs théories. Théories faisant de Trophime peut être le premier évêque d'Arles, mais au III^e siècle, soit immédiatement avant le premier évêque arlésien dont l'histoire ait conservé le nom avec certitude, c'est à dire Marcién en 250.

Mais la partie adverse, au contraire, en s'appuyant sur d'autres faits, récusé le témoignage de Grégoire de Tours et place la venue en Arles de Trophime bien auparavant.

Ces faits, ce sont la procédure d'excommunication entamée dans les années 250 par le pape Étienne contre Marcién d'Arles, à l'instigation de Faustin de Lyon et du primat d'Afrique Cyprien. Or, il n'est jamais fait mention de Trophime au cours des débats. Toujours selon Melle Gibert, si Trophime avait été le premier évêque jusqu'en 250 avant Marcién donc, saint Cyprien, le "soldat de Dieu", qui n'oubliait aucune des raisons qui pouvaient exciter le zèle de ceux dont il implorait le secours contre les hérétiques, n'aurait pas manqué de s'indigner de façon encore plus véhémement en rappelant que les sentiments hérétiques dont on accusait Marcién étaient le fait du successeur de Trophime ! Enfin, si Trophime n'était venu qu'au III^e siècle, les participants au concile d'Arles de 314 auraient eu des fidèles ayant vécu sous l'épiscopat de Trophime et l'ayant donc connu : ils n'auraient pas passé un tel événement sous silence. Or nulle part il n'y a trace de Trophime dans les rapports du concile.

Donc (si l'on accepte les conditionnels) Grégoire de Tours se serait trompé, et Trophime serait venu en Arles bien avant le III^e siècle. Une dernière preuve est fournie par le Martyrologue romain (édition de Venise) qui dit :

"Arelate natalis Sancti Trophimi, cujus meminit Sanctus Paulus ad Timotheum scribens, qui ab eodem apostolo episcopus ordinatus,

praefectae urbi princeps ad Christi evangelicum praedicandum directus est : ex cujus praedicationis fonte (ut Sanctus Zozimus papa scribit) Cota Gallia fidei rivulos accepit."

Que l'on traduit par : "Arles fut illustrée par saint Trophime, dont saint Paul retrace le souvenir dans la lettre qu'il écrivit à Timothée. Saint Trophime fut nommé évêque par ce même apôtre et ce fut lui le premier qui vint prêcher à Arles la doctrine du Christ (comme l'écrivit le pape Zozime) et c'est de cette église que les ruisseaux de la foi ont coulé dans les Gaules."

Donc, bien qu'ils en restent souvent au niveau des conjectures, les partisans de la thèse de l'évangélisation apostolique de la Provence semblent trouver dans les textes comme dans les vestiges archéologiques confirmation de leurs théories : la venue en Provence de chrétiens dès le premier siècle et la création des évêchés de certaines villes par des disciples directs du Christ.

Jean-Maurice TEURLAY.
(à suivre)

UN NOUVEAU LIVRE SUR ARLES
René GARAGNON
de l'Académie d'Arles
et de la Société des Amis du Vieil Arles
ARLES EN PHOTOS
ET CARTES POSTALES ANCIENNES
(1890-1981)

Ce livre relié et à tirage limité comprend 130 photos
et cartes postales anciennes.

IL PARAÎTRA EN JUIN 1984

Les grandes pages de l'histoire d'ARLES en Provence

TITRE III

Du royaume d'Arles à l'Union de la Provence à la couronne de France

Datation	ÉVÉNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
	<p style="text-align: center;">Chapitre IV - Arles et la Provence à l'heure angevine</p> <p>1270 --CHARLES de PALERME, fils du comte de Provence épouse la princesse MARIE, fille du roi de Hongrie et sa sœur ISABELLE, LADISLAS de Hongrie.</p> <p>1271 --Le duc de Calabre, deuxième fils de CHARLES est nommé gouverneur de Provence et GUILLAUME de LAGONESSA Grand maréchal.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"><p>Cette année marque une date importante pour le Midi Languedocien qui désormais fait partie intégrante du royaume de France. Mais rien n'est changé par cette annexion et il n'y a aucune persécution linguistique.</p></div> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Traité de commerce conclu par les marchands de Montpellier avec le roi de Tunis.</p> <p>Montpellier était une ville maritime, les marchandises étant acheminées vers la mer par le Lez puis par un canal reliant le port de Lattes à la mer, mais après la création d'Aigues-Mortes, la prospérité de Montpellier sera compromise.</p> <p style="text-align: center;">-----</p>

LOUIS IX a été le premier capétien à battre monnaie et son "gros tournois d'argent" et "l'écu d'or fleur de lysé" avaient cours dans tout le royaume. Le rapport de la monnaie réelle avec la monnaie de compte est resté identique tout au long du règne.

Parmi les ordre mendiants les ermites de ST AUGUSTIN et les CARMES (issus de groupes d'ermites du Mont Carmel) ont quitté l'Orient après 1238 et fondent de nouveaux couvents en Occident.

-- 1271 - Le "Krack des Chevaliers" célèbre château-fort (en arabe Isn-al-Akrad) dont TANCRED, seigneur d'Antioche s'était emparé en 1110 et qui avait résisté victorieusement aux assauts de SALADIN est conquis par le sultan BAYBAR. Ce dernier laisse la vie sauve à la garnison franque qui l'occupait.

Décès d'ALPHONSE de Poitiers, frère de SAINT LOUIS et de JEANNE de Toulouse, son épouse. Mort également du père de cette dernière, le comte de Toulouse. Les fiefs de Poitiers et de Toulouse entrent ainsi définitivement dans le royaume capétien.

-- CHARLES occupe Corfou.

Mort du pape CLÉMENT IV auquel succède GRÉGOIRE X.

-- 1272 - CHARLES a transféré sa capitale à Naples. Il réprime durement des soulèvements locaux.

-- Il occupe le port de Durazzo et se proclame Roi d'Albanie et d'Epire.

-- Mort d'Henri III d'Angleterre

Le carnet de VILLARD de HONNECOURT nous révèle les connaissances étendues des architectes des cathédrales. Il traite de mécanique, de géométrie, de charpentes, de dessins d'ornements. Il nous renseigne sur les techniques utilisées.

Ces architectes ont puisé leur science de celle des Arabes qui ont traduit une grande partie des ouvrages scientifiques de l'Antiquité.

Fin de construction du chœur de la cathédrale de Beauvais -
Hauteur : 48 m 20
Largeur : 16 m
Il s'écroulera en 1284.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
----------	---

1272

Début de construction, par l'architecte génois BOCCA-NEGRA, des remparts encore intacts d'Aigues-Mortes, ils comportaient 20 tours et 10 portes, la ville présentant alors un vaste quadrilatère de 567 m et 496 m sur 301 m et 269 m.

1273

PHILIPPE III cède le Comtat Venaissin au Saint-Siège.
Après l'attribution de hautes charges dans l'administration du royaume de Sicile à des nobles provençaux, CHARLES décide d'y attirer des Provençaux de petite condition. À cette fin, il fait rechercher 140 familles de paysans, de forgerons, de charpentiers, de maçons pour y faire souche. - Il s'agit d'une véritable politique d'émigration.
Naissance à Brignoles de SAINT LOUIS d'Anjou qui renoncera à la couronne comtale de Provence pour se faire franciscain et qui sera évêque de Toulouse.

1274

Le cardinal archevêque d'Arles BERNARD de SAINT-MARTIN meurt au concile de Lyon. BERNARD de LANGUISSEL lui succède.

**À Arles la "Maison commune" se trouve près de l'amphithéâtre, dans la paroisse de la Major, dans la rue CHARLES CHINET (nom d'un riche marchand du quartier).
La trouvant trop petite, les consuls achètent les maisons de JACQUES de PENNES et de PIERRE BERTRANDI, situées entre la cathédrale et l'église SAINTE-ANNE (vers le milieu de l'actuelle place de la République).**

ÉVÉNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE
et événements très importants extérieurs à l'Europe

Monuments
Arts et Littérature

1272 - ÉDOUARD I^{er} et sa femme sont sacrés à Westminster.

-- Mort de RICHARD de Cornouailles qui avait été élu empereur d'Allemagne en 1257 (En même temps d'ailleurs qu'Alphonse X de Castille). - Le pape GRÉGOIRE X lance un ultimatum aux Princes Électeurs pour se prononcer une bonne fois sur la succession au trône d'Allemagne.

-- 1273 - Échec de la candidature de CHARLES à l'empire malgré l'appui du roi de France.

Le 1^{er} octobre, c'est le comte RODOLPHE I^{er} de de Habsbourg qui est élu.

C'est à cette époque que la profession d'épicier-apothicaire tend à se scinder en deux. Les apothicaires ancêtres de nos pharmaciens, sont soumis à des règlements qui aboutissent à des contrôles de la qualité de leurs préparations médicamenteuses.

-- 1274 - ISABELLE d'Aragon, femme de PHILIPPE III, meurt à son retour de croisade. Le roi épouse MARIE de BRABANT qui entretient une cour brillante animée par ROBERT D'ARTOIS. À la suite d'intrigues contre elle, la reine fait pendre le conseiller du roi PIERRE de la BROSSE.

En réplique à la coalition contre Byzance dirigée par CHARLES d'Anjou, l'empereur de Constantinople MICHEL VIII reconnaît au concile de Lyon la primauté du pape et y fait adopter l'union des deux Églises (Orient et Occident) renforçant ainsi sa position contre le roi de Sicile. - Dans le même temps, il reconquiert une partie de la Grèce.

Construction de la cathédrale de Limoges.

VINCENT de BEAUVAIS, dominicain écrit un "Spéculum majus" et "Le Miroir", résumés des connaissances scientifiques de l'époque.

— 1274 - La première histoire de France est rédigée à l'abbaye de SAINT-DENIS et traduite en français sous le titre "Les grandes chroniques de France".

Les arts mineurs mame-louks connaissent un grand développement notamment la céramique, l'industrie du verre (à Alep) et le bronze. Le plus célèbre témoignage de cet art est le récipient dit des "Fonts baptismaux de SAINT-LOUIS" où figurent un sultan sur son trône et des scènes de chasse.

Datation	<p style="text-align: center;">ÉVÉNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN</p>
	<p>Depuis le milieu du siècle, la république d'Arles n'a pu se débarrasser du joug de l'Église. Soutenus par CHARLES d'Anjou, les archevêques ont repris leurs anciennes traditions de gouvernement et les bourgeois d'Arles ont perdu leur soutien dans la personne des empereurs germaniques et des comtes de Provence qui, autrefois, les aidaient à combattre la suprématie épiscopale.</p>
1 2 7 5	<p>— Un important concile se réunit à Arles où s'élaborent 22 canons portant sur la discipline du clergé et les testaments. - Il y est également décrété l'obligation annuelle pour les chrétiens de faire "leurs Pâques".</p>
1 2 7 6	<p>— MARIE, fille du prince d'Antioche cède à CHARLES d'Anjou le titre de "roi de Jérusalem" qu'il prendra dès lors dans les actes officiels.</p>
1 2 7 7	<p>— Mort d'ALAIN de LUSARCHES, homme de confiance de CHARLES qui, depuis 1269, contrôlait en Provence la justice, les finances et le domaine. Cette disparition privait CHARLES du moyen le plus efficace dont il avait joui, en son absence, pour gouverner son comté.</p>
1 2 7 8	<p>Élaboration du statut politique de la principauté d'Andorre qui a à sa tête deux princes (actuellement le président de la République Française et l'évêque d'Urgel).</p>
1 2 7 9	<p>CHARLES d'Anjou fait déblayer la crypte du prieuré rural de SAINT-MAXIMIN où étaient ensevelis les restes de sainte MARIE-MADELEINE, morte à la SAINTE-BAUME. On y découvre le crâne de la sainte qui sera inséré dans une chasse d'argent.</p>

Après la chute du califat de Bagdad, les Arméniens se sont alliés aux Mongols pour abattre l'Égypte où s'est réfugié l'héritier des Abbasides. Par ailleurs, la fin du royaume de Jérusalem est proche ; aussi bien l'Occident recherche-t-il une alliance avec les Mongols, c'est dans cette perspective que des missions seront envoyées dans les deux sens.

Une ambassade de Dominicains dirigée par le frère DAVID se rend à la cour mongole et en Perse.

— 1275 - Le premier Parlement anglais autorise le roi à percevoir un droit d'exportation sur les laines et les cuirs.

C'est à cette époque qu'est exécutée, au couvent d'Ebstorf la carte la plus grande et la plus riche du Moyen Âge ; elle est circulaire avec un diamètre de 3,50 m et se compose de 30 feuilles de parchemin. Jérusalem y figure le centre du monde. Elle a été détruite pendant la Deuxième Guerre mondiale au musée provincial de Hanovre où elle se trouvait depuis 1845.

— 1276 - La fabrication du papier est introduite en Italie après avoir transité par l'Égypte et l'Espagne. Les premiers "moulins à papier" vont apparaître en France vers 1350. Le papier ne sera connu en Angleterre qu'en 1494 et en Russie en 1576.

— Mort du pape GRÉGOIRE X - INNOCENT V lui succède, mais décède dans l'année. Son successeur ADRIEN V meurt à son tour et JEAN XXI est élu.

PHILIPPE de BEAUMANOIR, légiste et poète, bailli et sénéchal, rédige les " Coutumes de Beauvaisis", une admirable analyse de la société féodale.

1276 - Début de construction de la façade de la cathédrale de Strasbourg.

1277 - Le roi d'Angleterre ÉDOUARD I^{er} fonde la dernière abbaye cistercienne, celle de Val-Royal dans le Cheshire.

1277 - Construction de la cathédrale de Rodez.

M. BAILLY
(à suivre)

LE DÉCOR INTÉRIEUR DE SAINT-TROPHIME*

(Suite)

LAPIDATION DE SAINT ÉTIENNE

- FINSON Louis (avant 1580-1617)
- h.t. 4,40 x 3,30
- signée et datée en bas à gauche, sur un cartel
"Ludovicus Finsonius Belga Brugensis Fecit Anno 1614"
- Bon état général
- Arc triomphal de Saint-Trophime

HISTOIRE

1614, 4 mars : prix-fait (1) du retable de "La Lapidation de saint Étienne" acquis pour le prix de 1.500 l. par Mgr Gaspard du Laurens, le chapitre d'Arles et les consuls de la ville.

1655, 16 juillet : le tableau est au-dessus du maître-autel, "dans un cadre à pilier de bois de noyer" (2).

1695, avril : la Lapidation est déplacée contre le mur du collatéral sud lors des transformations de l'église par Jean-Baptiste de Grignan (3).

1801, 29 septembre : Achard, "commissaire délégué à cet effet" remarque la Lapidation au revers de la façade en visitant l'église (4).

1877 : restauration de la Lapidation (5).

1889 : replacée à l'arc triomphal (6).

1902, 6 juin : classement de la Lapidation par les Monuments historiques (7).

(1) Arles, Archives municipales, BB 22, f° 162. idem, fonds notariaux, 405 E 696, f°941, v° 944.

(2) Marseille, Archives départementales des B. du Rh., visites épiscopales de François-Adhémar de Monteil de Grignan, III G 297, f°6 v°.

(3) PAULET L. La primatiale ou monographie historique et descriptive de la basilique Saint-Trophime d'Arles, Bergerac, 1910, p. 60-61, cite un manuscrit de l'abbé de Bonnemant (XVIII^e).

* C.F. bulletin n°52 page 20.

(4) Marseille, Archives départementales des B. du Rh., rapport sur les monuments des Sciences et des Arts du département des Bouches-du-Rhône, VII T 3/1.

(5) GAUTIER-DESCOTTES, "La Lapidation de saint Étienne et la salutation angélique de Finsonius", Le Musée, revue arlésienne historique et littéraire, 3^e série 1877, p. 130.

(6) PAULET, 1910, p. 109.

(7) Marseille, Archives départementales des B. du Rh., Fonds Véran, XVIII F. 34 6/7.



Louis FINSON - Lapidation de saint Étienne

Lorsque Louis Finson retourna d'Italie en 1613, un savant aixois, le conseiller Peiresc, recherchait un peintre "plutôt bon portraitiste". La rencontre de ces deux hommes en juin 1613, transforma en même temps les projets de Finson qui ne pensait pas s'attarder en Provence, et à une plus grande échelle, la peinture provençale qui se trouvait alors dans une période de creux. Par le réalisme que l'on constate dans la plupart de ses tableaux, Finson allait déterminer le style des portraitistes provençaux ; et les prix très élevés, pratiqués par les amateurs devaient attirer nombre d'artistes étrangers.

Grâce à la correspondance de Peiresc, il est possible de connaître tous les déplacements de ce flamand, né à Bruges peu avant 1580 et mort à Amsterdam en 1617, sur lequel Didier Bodart (1) a consacré une thèse très complète et fort intéressante.

Finson quitte Aix au début de mars 1614, et le 4, il reçoit commande de "La Lapidation de saint Étienne". Le contrat stipulait qu'il devait terminer le tableau en trois mois. 300 l. lui furent payées lors de l'engagement et le solde à la fin. En effet, Finson remit aux consuls de la ville, le 8 juin 1614, une quittance (2) de 1 200 l., "payée de la pension annuelle et perpétuelle de trois centz livres que la communauté de ladite ville faict audict chappitre". Divers comptes mentionnent en outre le paiement du cadre du rétable (3a) fait par Pierre Charbonnier et Constantin Prat, maîtres-menuisiers à Tarascon, pour 900 l., les frais de mise en place (3b), le 9 mars 1615, par M. Simon, maître-maçon d'Arles pour la somme de 129 l. et enfin le 24 mars 7 l. "pour avoir refait les vitres qui furent abattues dans l'église pour poser le grand rétable".

La documentation sur les œuvres arlésiennes de Finson est tout à fait exceptionnelle. Cela tiendrait-il à son immense succès qui peut aujourd'hui nous paraître excessif ou au simple hasard de la conservation ?

La "Lapidation de saint Étienne" est connue depuis son prix-fait en 1614 jusqu'à son classement en 1902.

"Saint-Trophime possède dans La Lapidation l'œuvre la plus vaste et la plus audacieuse de Finsonius". Cette phrase de Chennevières (4) résume tout l'étonnement et l'admiration du public du XIX^e siècle. Il ne faut pas oublier que jusqu'en 1870 le tableau était placé à une hauteur beaucoup plus accessible que maintenant.

Finson a construit son tableau selon un schéma classique, en deux registres très nettement séparés : en bas, le saint entouré de ses bourreaux, et dans le ciel, la Trinité que le martyr eut en vision. L'abondance des détails, surtout dans la partie inférieure, crée une composition touffue. Ce manque d'unité est une des caractéristiques de Finson, que l'on retrouve aussi dans "l'Adoration des

Mages". Autour des personnages principaux, il aimait mêler des éléments pittoresques tels un chien, une vieille femme ou un personnage de dos ramassant des pierres. Il va même jusqu'à se représenter dans le cavalier qui dirige l'exécution de saint Étienne : on retrouve, dans un "autoportrait" du musée des Beaux-Arts de Marseille, le même visage et le chapeau à plumes. Lors de la restauration du tableau en 1877, on s'aperçut que cette tête était un carton rapporté et fondu dans le dessin (cf4).

Il semble que tous ces détails sont là pour combler des vides. Même le paysage, placé sans perspective derrière les bourreaux, semble détaché du sujet. La ville représentée est Jérusalem où l'on aperçoit des constructions en terrasses et des coupoles surbaissées.

La diversité dans l'emploi des couleurs est également un trait de Finson, particulièrement dans les œuvres arlésiennes. Il juxtaposa le vert des draperies du Christ et le rouge qui recouvre entièrement son Père, avec des teintes plus claires, mais tout aussi froides, tel le gris bleuté de la tunique de l'enfant.

Le manque d'unité et la diversité apparaissent de la même façon dans le style. Les personnages de la partie supérieure sont plus proches du caractère flamand du peintre ; en revanche, le type très populaire des bourreaux dénote une influence caravagesque ; influence visible également dans l'éclairage, venant de la gauche du tableau. La lumière frappe presque verticalement les personnages, créant des oppositions violentes.

C'est sans doute la dualité du style de Finson qui a concouru à son succès.

Dans cette œuvre, il y a assez d'éléments archaïsants pour rassurer et suffisamment de modernité, proche du caravagisme, pour prouver l'originalité.

(1) BODART Didier, Louis Finson, mémoire Bruxelles, 1970.

(2) Arles, Archives municipales, CC. 374, f° 63.

(3) Arles, Archives municipales, CC. 374, f°a) 135 b) 257 c) 283.

(4) CHENNEVIÈRES-POINTEL Ph., Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France, Paris, 1847, T. 1, p. 25.

ANNONCIATION

- Finson Louis (avant 1580-1617)

-- h.t. 1,10 x 1,50

-- Signée et datée en bas à gauche :

"Ludovicus Finsonius. Belga Brugensis. Fecit anno 1614".

-- Très bon état général

-- Croisillon nord du transept

HISTOIRE

1614, 17 août : acquisition (1) du tableau par les consuls de la ville d'Arles, peint par Louis Finson pour les Clarisses de cette même ville.

1614, 18 août : quittance (2) de 210 l. pour le tableau de "l'Annonciation".

1877: première mention de l'œuvre dans le mobilier de Saint-Trophime(3).

1902, 6 juin : classé monument historique (4).

EXPOSITIONS

1948 : chapelle de la Charité à Arles.

1978: Musée Longchamp à Marseille.

(1) Arles, Archives municipales, Registre des Délibérations depuis le 23 mars 1608 jusqu'au 25 mars 1615, BB. 21, f° 573.

idem, ms. 1213, Photos de pièces d'archives relatives au peintre Finsonius.

(2) Arles, Archives municipales, "Trésorerie" de l'année 1614, CC. 374, f° 111.

(3) GAUTIER-DESCOTTES, "La Lapidation de saint Étienne et la Salutation angélique", Le Musée, 3^e série, 1877, p. 131.

(4) Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Fonds Véran, XVIII^e F. 34 617.



Le thème de "l'Annonciation" fut repris par Finson à diverses époques de sa carrière. Le premier tableau fut peint à Naples en 1612. Il est conservé au musée de Capodimonte de cette ville. Son format le classe dans la série en hauteur. La même année, il exécuta "L'annonciation des Pinchinats", nom d'un village des Bouches-du-Rhône où Chennevières (1) la vit dans la résidence de campagne des séminaristes d'Aix. Présent tour à tour dans plusieurs collections aixoises, ce tableau fait partie depuis 1962 de la collection Aubanel à Avignon.

C'est de cette série en largeur que dérive "L'Annonciation" de Saint-Trophime. Une réplique se trouve au musée du Prado, signée mais non datée, connue à Toulouse pendant près de deux siècles. Elle fut sans doute peinte en 1614 lors du séjour de Finson dans cette ville.

Enfin, deux autres versions ont disparu : l'Annonciation de Magnan de La Roquette autrefois à Aix, et celle de l'église Saint-Julien d'Arles.

Certains auteurs régionaux, comme Gautier-Descottes (2), ont retrouvé dans cette dernière réplique, la toile peinte pour les Clarisses. En revanche, Issarlo (3) qui fut le dernier à la voir avant sa disparition en 1941, rejette cette identification, attestée aujourd'hui (4) : il assure avoir lu sur le cartouche la signature "FINCSONIUS" et non "FINSONIUS" comme il est écrit sur le tableau de Saint-Trophime.

Cette œuvre achetée 70 écus par les dames de Sainte-Claire, resta dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville jusqu'à la Révolution. Une somme très importante, 900 l., fut allouée à Constantin Prat et Pierre Charbonnier, pour le cadre, refait en 1692 en bois d'aube (5).

En réduisant le format, Finson supprima du même coup le registre supérieur présent dans le tableau de Naples. Il n'introduisit dans sa composition que la Vierge, femme jeune et élégante et l'ange, séparés par une table, dont le tapis, lourd et précieux, produit un effet esthétique très raffiné.

Les personnages, doux et sereins, sont loin de ressembler à ceux de "La Lapidation", par contre la draperie de l'ange aux plis secs et brisés est comparable à celle de Saint-Étienne.

La lumière diffuse, très différente de celle de "La Lapidation", éclaire les visages sans contrastes brutaux, mais fait ressortir avec intensité les diverses taches blanches.

Dans toutes ces répliques de "L'Annonciation", le style de Finson ne fait plus référence à son séjour en Italie, ni à ses influences caravagesques, mais à ses années de formation flamande. Les nombreux détails, tels la nature morte, le lys, les étoffes soyeuses, peints avec finesse, nous rappellent son origine brugeoise affirmée avec insistance sur tous les cartouches des œuvres arlésiennes.

Le thème de "La Salutation angélique" inspira ces quelques mots à Chennevières (6) : "Quand Finson se voit à six cents lieues de sa ville natale, il lui prend je ne sais quel souvenir mélancolique de la patrie. Il revoit en rêveries les scènes sacrées de Van Eyck, les visions naïves et pieuses des anciens brugeois".

- (1) CHENNEVIÈRES-POINTEL Ph. Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France, T. I, Paris, 1847, p. 12.
- (2) GAUTIER-DESCOTTES, 1877, p. 132.
- (3) ISSARLO G., Caravage et le caravagisme européen, catalogue, Aix-en-Provence, 1941, p. 134.
- (4) Catalogue de "La Peinture en Provence au XVII^e", Palais Longchamp, Marseille, 1978, p. 68.
- (5) Annales de la ville d'Arles 1600-1779, Aix-en-Provence, Bibl. Méjanès, ms. 806, année 1692, non paginé.
- (6) CHENNEVIÈRES-POINTEL Ph., 1847, p. 11.

ADORATION DES MAGES

- Finson Louis (avant 1580-1617)
- h.t. 4,03 x 3,18
- Signée et datée en bas à gauche ;
- "Ludovicus Finsonius Belga Brugensis. Fecit anno 1614".
- Très bon état général
- Chapelle des Rois

HISTOIRE

1614 : commandée par Mgr. Gaspard du Laurens pour le rétable de sa chapelle et payée 900 l. (1). Mentionnée dans toutes les visites épiscopales de 1655 à 1718.

1902, 6 juin : classement du tableau comme monument historique (2).

1968, 15 mai : crédits de 31.910 F. accordés par le ministère des Affaires culturelles pour la restauration du rétable de la Chapelle des Rois (3).

Par rapport aux deux tableaux précédents de Finson, les documents d'archives concernant "l'Adoration des Mages" sont peu abondants.

(1) Annales de la ville d'Arles, 1600-1779, **Aix-en-Provence, Bibl. Méjanès, ms. 788, année 1614, non paginé.**

(2) Marseille, Arch. départementales **des Bouches-du-Rhône, fonds Véran, XVIII^e F. 34 617.**

(3) **Paris, Archives des Monuments historiques.**

Le prix-fait n'a pas été retrouvé ;

La présence du tableau apparaît en 1655 dans une visite de François de Grignan (1) : "Le tableau représente l'Adoration des Rois. Il y a un grand rétable à colonnes, surdoré, aux deux côtés duquel, dans des niches, sont les figures en pierre peintes et surdorées de Notre-Seigneur et de Notre-Dame".

Ces statues n'existent plus aujourd'hui.

Ce même procès-verbal de visite mentionne également que "l'autel où est la sépulture de Rostagny Capra (archevêque d'Arles de 1286 à 1303) est fort beau ; au dit autel il y a une pierre enchâssée". Pouvons-nous rapprocher ces détails avec le relief (0,40 x 1,30 m) de l'autel de la chapelle des rois ? Les renseignements précis font défaut, mais cela est tout à fait possible si l'on considère le décor sculpté, formé de quatre arcatures gothiques, à intérieur triflé. Nous ne connaissons pas non plus l'auteur de cet imposant rétable. Au sommet sont les armoiries de Mgr Gaspard du Laurens. On retrouve ce même blason, d'or à un laurier de sinople au chef semé de trois étoiles, sur le pendentif du premier roi mage et sur le tombeau qui fait face à ce rétable. Dans les niches, de part et d'autre du rétable, là où étaient "les figures de Notre-Seigneur et de Notre-Dame", on pouvait voir, vers 1650, les statues de Saint-Labre et Sainte-Bernadette, qui, comme les premières, ont disparu.

Ensuite, deux statues en bois doré et figurant des apôtres les ont remplacées.

En 1968, le rétable a fait l'objet d'une restauration (2) très importante. Il fut déposé pour permettre une complète remise en état, puis redoré à la feuille d'or. Finson organisa sa composition en deux registres également répartis.

Le premier plan introduit le groupe de la Sainte-Famille et celui des trois rois ; Puis, le cortège d'hommes et de chevaux, avançant en lacet depuis le fond gauche du tableau, permet la liaison avec le second plan.

Près de la Vierge qui tient son Enfant entre ses genoux, le premier roi fait face au spectateur. Il porte une ample robe de velours violet ; ses épaules sont recouvertes d'un camail d'hermine sur lequel est accroché un pendentif portant des armoiries, celles de Gaspard du Laurens. Finson a ainsi représenté, sous les traits du roi Gaspard, l'archevêque Gaspard du Laurens.

À droite, Melchior et Balthazar sont vus de profil. Alors que l'un, respectueusement agenouillé, présente un ciboire à l'Enfant, l'autre, la main sur la hanche et l'air étonné, s'approche de la scène. Le cortège des rois, tous richement vêtus, se poursuit derrière une corniche. On aperçoit des chevaux, deux personnages penchés regardant l'Adoration, et un animal empanaché, peut-être un chameau. Comme dans "La Lapidation de saint Étienne", ces plans se

succèdent sans effet de fuite et une certaine unité n'est obtenue que grâce au cadre architectural.

Ce dernier est composé de bâtiments en ruines envahis par la rare végétation, et de fragments de temple. Ce paysage de nature très rare dans l'œuvre de Finson, peut être attribué selon Bodart (3), à Martin Faber, compagnon du peintre "qui travaillait fort bien en perspective et paysage".

L'aide de Faber pour ce tableau semble très vraisemblable si l'on considère la courte période que Finson passa en Arles, du 4 mars 1614, date du prix-fait de "La Lapidation", à fin juin 1614, date de son départ pour Montpellier, et les quatre œuvres, dont deux de très grandes dimensions, qu'il peignit pendant ces quelques mois. Nous pouvons ainsi envisager une collaboration entre les deux hommes.

Mis à part le valet du roi Balthazar, aux muscles gonflés, l'influence caravagesque ne transparait pas dans ce tableau. Des rapprochements sont plus évidents avec certains artistes allemands comme Adam Elsheimer (1578-1610) qui naquit à Francfort, mais passa de nombreuses années à Rome.

On retrouve dans "La fuite en Égypte" de celui-ci, le même paysage de ruines et de bouquets d'arbres, le même côté fantastique créé par la lumière.

Alors que Chennevières (4) voit dans "L'Adoration des Mages" : "une page des vieux maîtres allemands", Michiels (5) y trouve "toutes les aberrations de l'école italienne en décadence".

Ces deux réflexions montrent la complexité du caractère de Finson, peintre rude et énergique même dans ses thèmes plus délicats tel "L'Annonciation".

La carrière de Finson, du moins ce que l'on en connaît d'après ses œuvres signées (1610-1615), fut très courte, par cela, sa technique a peu évolué ; pourtant, nous pouvons le considérer comme l'un des chefs de file de la peinture provençale du XVII^e siècle.

Anne FRESSYNET.

(1) BONNEMANT Laurent (copie de), visite générale de 1647, Arles, Bibi. municipale, ms. 140, p. 6.

(2) Paris, Archives des Monuments historiques.

(3) BODART Didier, Louis Finson, Mémoire, Bruxelles 1970 p. 60.

(4) CHENNEVIÈRES-POINTEL Ph., Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France, Paris, 1847, T. I, p. 28.

(5) MICHIELS Alfred, l'Art flamand dans l'Est et le Midi de la France, Paris, 1877, p. 467.

UN ARLÉSIEN : VAN GOGH*

(Suite)

Chapitre VII

"2, Place Lamartine"

Nous savons que, depuis son arrivée à Arles, Van Gogh loge, 30, rue de la Cavalerie, à la pension Carrel. C'est donc là qu'il a exécuté ou entreposé ses premières toiles, ses premiers dessins arlésiens. La peinture à l'huile sèche lentement, c'est un fait ; mais, les larges empâtements que notre Vincent aimait à employer étaient encore plus longs à sécher que les œuvres habituelles, aussi sa chambre fut-elle très vite trop petite pour tout ce qu'il avait à y entreposer. Le couloir se trouva peu à peu envahi. Les Carrel supportaient difficilement cela, maugréant contre le ménage impossible à faire, et Vincent, de son côté, n'acceptait pas facilement les reproches, les remarques.

Les Carrel lui donnèrent cependant accès à une terrasse à la partie supérieure de la demeure, une terrasse au niveau des toits comme il en existe beaucoup encore dans les vieilles maisons arlésiennes du centre ville. Vincent en a fait, durant quelque temps son atelier, y a entreposé ses toiles pour le séchage. C'est probablement de ce lieu qu'il a trouvé le motif d'un très joli dessin à la mine de plomb, plume de roseau et encre qui représente des toits d'Arles avec leurs cheminées cachant légèrement le clocher de l'église Saint-Julien. On aperçoit également, sur la gauche, le clocher gothique de la communauté de Saint-Charles, la tour des arènes et le sommet du beffroi de l'hôtel de ville, alors qu'à droite s'élève une cheminée d'usine. Les tuiles rondes de la toiture sont bien caractéristiques des couvertures traditionnelles de la région.

Si les Carrel peuvent faire grief à Vincent de la gêne que leur cause ses tableaux, Vincent, pour sa part, a beaucoup à leur reprocher. Vincent n'est pas un Provençal et la nourriture à la pension le surprend. La cuisine à l'huile d'olive, à l'ail est nouvelle pour lui et son estomac fatigué ne s'en accommode pas. Il demande une nourriture plus simple et n'arrive pas à l'obtenir. Il s'en plaint à Théo : *"C'est affreux, jamais je n'ai pu me procurer ce que je demandais de choses pourtant très simples chez ces gens-là... C'est pourtant pas difficile de faire cuire des pommes de terre. Impossible."*

* C.F. bulletin n° 52 page 2

Du riz alors, ou du macaroni, pas davantage, ou bien c'est sale de graisses, ou bien ils ne le font pas, s'excusant : ce sera pour demain ; il n'y a pas de place sur le fourneau" (1). Vincent se plaint aussi de la mauvaise qualité du vin. Il constate souvent que les Carrel lui réclament plus d'argent qu'il ne doit. Excédé de ces vexations, des discussions qui naissent souvent entre eux, il désire quitter la pension Carrel. Il propose un moment à Théo d'aller s'installer ailleurs, à Marseille, par exemple ; mais, finalement, c'est à Arles qu'il cherche un autre logis : une chambre, ou, mieux, deux chambres, une à coucher, une pour travailler. Il visite une quantité d'appartements, dit-il, en vain ; puis finalement se décide, au début de mai, pour une petite construction donnant sur un square à l'entrée de la ville, 2, place Lamartine : *"quatre pièces ou plutôt deux avec deux cabinets. C'est peint en jaune dehors, blanchi à la chaux à l'intérieur, en plein soleil"* (1). Ce n'est pas un bâtiment luxueux, Vincent précise que *"le cabinet d'aisance se trouve chez le voisin, dans un assez grand hôtel, qui appartient au même propriétaire"* mais un élément de confort toutefois : il y a l'eau dans cette maison ; le sol est en briques rouges comme l'étaient alors la plupart des sols des maisons provençales. Vincent se réjouit de cette trouvaille ; il se voit délivré de cette hôtellerie où il payait trop cher, où il n'était pas bien ; *"et je commencerai à avoir un chez moi"* écrit-il (2). Cette exclamation est à la fois très significative et très motivante ; elle contient tout ce qui fait, tout ce qui a fait l'objet des rêves de Vincent : *"un chez-soi"*, un endroit où l'on peut avoir une vie personnelle, où l'on peut s'abriter, se reposer, se reprendre, où l'on retrouve ses vêtements, ses objets familiers, où l'on vit, enfin, à sa guise, avec, peut-être, des personnes chères. De tout cela, Vincent a été privé ; ses diverses tentatives pour fonder un foyer ont toutes échoué ; son essai d'atelier, de mise en ménage à la Haye avec Christine la prostituée, n'a pas duré bien longtemps ; il ne se sentait pas admis à part entière à Nuenen chez ses parents ; à Paris, il était chez son frère. Lui qui aspirait à la *"vraie vie"* n'avait jamais eu vraiment ce premier élément d'une *"vraie vie"* : un logis. Il rêve donc, en ce mai 1888, et se voit au début d'une période favorable.

Les difficultés ne manquent pas, cependant ; en allant régler son compte à l'hôtel Carrel, Vincent s'aperçoit qu'il a été une fois de plus *"carotté"* (3). Il propose un arrangement ; mais, les Carrel, butés, refusent et l'empêchent de prendre sa malle. Le voilà, à la rue, sans vêtements de rechange, n'ayant comme refuge que la maison vide qu'il vient de louer. Il comptait, en effet, acheter immédiatement un matelas pour coucher dans la maison jaune, mais ses démêlés avec les Carrel l'obligent à différer l'achat. Il chiffrait sa note aux alentours immédiats de 40 F, on lui réclame 69,40 F. Est-ce que le juge, à qui il va confier son affaire, lui donnera tort ou raison ? Sera-t-il contraint de verser ces 69,40 F ? Il n'ose donc

engager une dépense et se voit contraint d'aller coucher dans un autre hôtel.

Effectivement, le 10 mai, il doit verser ces 69,40 F à ses anciens logeurs pour rentrer en possession de ses vêtements en attendant que le juge de paix se prononce. Le jugement intervient quelques jours après ; voici comment Vincent narre le dénouement : *"J'ai été chez ce monsieur que le juif arabe dans Tartarin appelle "le zouge de paix". J'ai tout de même rattrapé 12 F et mon logeur a été réprimandé pour avoir retenu ma malle ; vu que moi, je ne refusais pas de payer, il n'avait pas le droit de me la retenir"* (4).

Vincent a apprécié, en cette affaire, la compréhension du juge et a exprimé sa reconnaissance quelques mois plus tard d'une façon bien particulière, avec, en somme, le langage dans lequel il s'exprime le mieux. Le juge figure, en effet, dans un tableau représentant l'entrée du jardin public d'Arles, il lit l'Intransigeant. Le noir du vêtement de l'homme, le blanc du journal, voilà deux couleurs complémentaires que Van Gogh utilise à peu près pour la première fois dans ce tableau, il pense que leur emploi est *"aussi piquant que celui du vert et du rouge"*(5). Il s'inspire là des Japonais qui emploient souvent ce contraste du noir et du blanc et ainsi *"expriment merveilleusement bien le teint mat et pâle d'une jeune fille et le contraste piquant de la chevelure noire"* (5).

Voici donc une page tournée encore dans la vie de Van Gogh ; il a quitté la pension Carrel, il a loué la maison jaune, mais cette maison est vide, et, pour l'instant il ne s'en sert que pour travailler, pour entreposer et faire sécher ses toiles. Il mange au restaurant, couche à l'hôtel, en attendant d'aménager, un peu, son nouveau logis.

Et les jours passent, et nous voici dans la dernière semaine de mai. L'été approche. La nature change, est devenue plus âpre et il fait chaud déjà. Cette chaleur surprend le peintre ; il est même dérouté par l'évolution intervenue dans la campagne et il cherche une inspiration hors de ses thèmes habituels : trois natures mortes viennent ainsi s'intercaler entre les paysages ; des citrons dans une corbeille, une cafetière bleue sur un fond jaune, des fleurs sauvages dans un vase de majolique ; beaucoup de jaune, dans tout cela, le jaune qui l'a attiré vers cette maison du 2, place Lamartine, le jaune solaire qui l'éblouit et l'émerveille, un jaune dont l'éclat est avivé par le voisinage d'un bleu intense. Vincent revient aussi, à cette époque, au dessin : des croquis de Montmajour en particulier. Ces dessins de grand format (47 x 59) ou (49 x 60) pour la plupart sont de véritables tableaux. Vincent a employé dans un même dessin, deux, quelquefois trois matériaux

différents parmi lesquels : roseau taillé, plume et encre de Chine ou encre brune, crayon noir, mine de plomb, fusain. Cette variété liée à des techniques très diverses : pointillés, traits courts, hachures, lignes courbes et douces, lui permet d'obtenir une très grande richesse d'impression. Il peut traduire ainsi une végétation rase buissonnante, la dureté et l'aridité des rochers, la lumière ou les ombres, les diverses formes de cultures, tout comme aux Saintes-Maries-de-la-Mer, il représentera la houle par de petits traits ondulés parallèles, l'écume du ressac par des bandes de pointillés assez épais... Vincent est aussi fier de ses grands dessins qu'il l'est de ses tableaux et quand il pense parfois à leur valeur marchande, il estime qu'ils ne doivent pas être vendus moins de cent francs.

Dérouté par la venue de l'été, surpris par la chaleur, Vincent s'est tourné ainsi vers d'autres activités, et il pense peu à peu d'abord, avec de plus en plus d'acuité, ensuite, à aller voir la Méditerranée ; il envisage un voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Madame Y. Moutot
(À suivre)

- (1) - lettre 480
- (2) - lettre 483
- (3) - lettre 484
- (4) - lettre 487
- (5) - lettre B 6

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Présidents d'honneur M^e Pierre FASSIN et M. A. VAILHEN
Parrains : t Henri BOSCO
MM. t André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL
t Gaston BONHEUR - t Duc de LÉVIS-MIREPOIX
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER
MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT
Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.-M. MAGNAN
Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER
Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER
Charles ROSTAING - t Marcel CARRIÈRES - René JOUVEAU
Henri AUBANEL - André CASTELOT - Marcel BONNET
Duc de CASTRIES - Pierre SEGHERS - Louis BAYLE
Michel DROIT - Constant VAUTRAVERS - Edmonde CHARLES-ROUX
Lawrence DURRELL - Jean-Pierre CHABROL - Jean MISTLER
Jacques de BOURBON-BUSSET - Louis LEPRINCE-RINGUET
Halldor LAXNESS

BUREAU:

Président : M. René VENTURE,

Vice-présidents : M. Bruno MATEOS
M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Madame FERRARI

Secrétaire adjointe : Mademoiselle CORDERO

Trésorier : M. FABRE

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, NÉRI et BAILLY
Secrétaire : Mme FERRARI

Section Jeunes : Patrick PETRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 30 F.

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 - 13633 ARLES Cedex
CCP 4439-15 F Marseille

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
(Reproduction interdite sauf autorisation des auteurs)



Dépôt légal 2^e trimestre 1984 - Imp. l'Homme de Bronze - Arles
Directeur de la publication : M. Venture
Commission paritaire : N° 52953